



19 mars 2021

(21-2304)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME-UNI: LOI DE 2010 SUR L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

| | |
|--|--------------------|
| Membre présentant la notification | ROYAUME-UNI |
|--|--------------------|

Précisions sur le texte juridique notifié

| | |
|---|--|
| Intitulé | Loi de 2010 sur l'économie numérique |
| Objet | Droit d'auteur et droits connexes; moyens de faire respecter les droits |
| Nature de la notification | <input type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations |
| Lien vers le texte juridique* | https://ip-documents.info/2021/IP/GBR/21_1486_00_e.pdf |
| Situation de la notification | <input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s) |
| Références des notifications précédentes | IP/N/1/GBR/128 , IP/N/1/GBR/C/38 ; IP/N/1/GBR/C/1 |

Brève description du texte juridique notifié

La Loi introduit des dispositions imposant des obligations aux fournisseurs de services Internet en vue de réduire les atteintes au droit d'auteur commises en ligne. Elle modifie aussi la Loi sur le droit d'auteur et les droits patrimoniaux des artistes interprètes ou exécutants en augmentant les sanctions applicables pour certaines formes d'atteinte au droit d'auteur et d'atteinte aux droits patrimoniaux des artistes interprètes ou exécutants.

L'article 43 modifie la Loi de 1979 sur le droit de prêt public et la Loi de 1988 sur le droit d'auteur, les dessins et modèles et les brevets pour permettre l'inclusion de formats non imprimés (livres audio et livres électroniques) dans le régime de paiement du droit de prêt public.

La Loi modifie la Loi de 1988 sur le droit d'auteur, les dessins et modèles et les brevets en ce qui concerne les sanctions liées aux articles portant atteinte à des droits ou aux enregistrements illicites.

La Loi modifie la Loi de 2003 sur les communications en ce qui concerne les atteintes au droit d'auteur commises en ligne et les obligations des fournisseurs de services Internet.

| | |
|---|--------------|
| Langue(s) du texte juridique notifié | Anglais |
| Entrée en vigueur | 8 avril 2010 |
| Autre date | |

Précisions sur la notification

| | |
|--|--|
| Date de présentation de la notification | 9 février 2021 |
| Autres renseignements | https://www.legislation.gov.uk/ukpga/2010/24/schedule/2 La Loi modifie la Loi de 2003 sur les communications en ce qui concerne les atteintes au droit d'auteur commises en ligne et les obligations des fournisseurs de services Internet. |
| Organisme ou autorité responsable | Office de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ Royaume-Uni information@ipo.gov.uk 0300 300 2000 Depuis un autre pays que le Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000 |

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.